

Extrait du registre des délibérations		
Délibération – Comité syndical du 20 juin 2023		
CONSEILLERS SYNDICAUX : EN EXERCICE : 21 PRESENTS : 12 VOTANTS : 14 QUORUM GEMAPI : 10	PRESENTS : UMBERTO DIMASTROMATTEO, COLETTE GONTHARET, GHISLAINE JOLY, FREDERIC REY, FRANÇOIS RIEU, CHRISTIAN FRISON-ROCHE, DANIEL DUPRE, RAYMOND COMBAZ, CHRISTOPHE BOUGAULT-GROSSET, JEAN-MICHEL DEROBERT, PIERRE BESSY ET MICHEL LUCIANI EXCUSES : FRANÇOISE VIGUET-CARRIN, BERENICE LACOMBE, JEAN-PIERRE JARRE, RAPHAEL THEVENON, FREDERIC JOGUET, FRANCK ROUBEAU, CHRISTIAN EXCOFFON, CHRISTELLE MOLLIER, MIKE ROUSSEAU, LAURENT SOCQUET, PIERRETTE MORAND, JEAN-PIERRE CHATELLARD, FRANCK PACCARD, SEBASTIEN BRIAND, PHILIPPE ROISINE, PIERRE BARRUCAND ET SEBASTIEN SCHERMA POUVOIRS : BERENICE LACOMBE AYANT DONNE POUVOIR A COLETTE GONTHARET ET FRANCK ROUBEAU AYANT DONNE POUVOIR A UMBERTO DIMASTROMATTEO ABSENTS : PHILIPPE PRUD'HOMME	VOTES : POUR : 14 CONTRE : 0 ABSENTIONS : 0
DATE DE LA CONVOCATION : 13/06/2023		

Secrétaire de séance : Colette GONTHARET
Rapporteur : Umberto DIMASTROMATTEO
Délibération n°23-44

Objet : Administration générale – Date et lieu de la prochaine réunion du comité syndical

Vu l'article L5711-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu l'article L5211.11 du CGCT ;

Considérant que l'organe délibérant se réunit au siège de l'établissement public de coopération intercommunale ou dans un lieu choisi par l'organe délibérant dans l'une des communes membres.

Il est proposé que le prochain Comité Syndical se déroule :

Mardi 10 octobre 2023 de 18h à 19h30

**Salle communale
2, route de la Biolle – 73 200 PALLUD**

>>>>>>><<<<<<<<<<<<<<

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le comité syndical approuve le lieu de réunion du prochain comité syndical.

La secrétaire de séance,

Colette GONTHARET,

Ugine, le 22 juin 2023

Le Président,

Umberto DIMASTROMATTEO,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-200035061-20230620-23-44-DEV

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2023

Affichage : 27/06/2023

Pour l'autorité compétente par délégation